

La Ville de Saint-Affrique sera dotée, à l'hiver 2019, d'un nouveau réseau de chaleur urbain. Sa spécificité : une alimentation par une chaufferie centrale biomasse de 3 MW dont les ressources proviendront, à 86%, de la filière bois locale, ce qui permettra d'éviter l'émission de 2.300 t de CO2 par an. www.saintaffrique.com